

Transports
du futur

Numérique et
communication

Activités
offshore

Produits
de la mer

Plaisance
et croisière

Ressources
marines

Smart
technologies

Energies marines
renouvelables

Biotechnologies
bleues

Sciences
et recherches

Services et industries
du futur

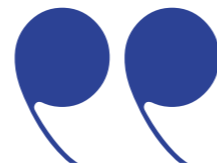
Ports et logistique



Cluster Maritime Français

Cap sur la croissance bleue

L'ambition maritime : plus qu'un choix, un devoir



L'avenir de l'Humanité est maritime. En 2050, la planète comptera 9 milliards d'habitants et déjà aujourd'hui, nos sociétés se tournent davantage vers le large : alimentation, énergie, loisirs, mobilité, santé, sécurité, autant d'enjeux auxquels la mer doit répondre. Recouvrant 70% de la surface de notre Planète, elle apporte des ressources pour répondre à nos besoins.

L'OCDE estime ainsi que le secteur maritime mondial pèsera 3.000Mrds\$ en 2030, le double par rapport à 2015, en raison de l'émergence de nouvelles activités en mer et sur les littoraux, ce qui générera de l'emploi.

Dans le même temps, la mer subit tant les effets du changement climatique que les impacts des activités de l'être humain, en particulier les pollutions terrestres. Milieu fragile, seuls 5% des fonds marins sont cartographiés et 15% de la biodiversité seraient connus, alors qu'elle produit 50% de notre oxygène. Elle est essentielle à la Vie.

La croissance bleue, pour laquelle œuvrent le Cluster Maritime Français et ses membres, est donc une croissance durable, respectueuse de la mer, porteuse de solutions pour la connaître et la protéger.

La France, qui dispose de la deuxième superficie maritime au monde, forte de leaders mondiaux et de son innovation mondialement reconnue, se doit de répondre à cette ambition maritime pour les futures générations.

Frédéric Moncany de Saint-Aignan,
Président du Cluster Maritime Français



L'économie maritime française



La France, forte de 11 millions de kilomètres carrés de zone économique exclusive, dont 97% se trouvent en Outre-mer, dispose du 2ème espace maritime mondial.



83 milliards €
VALEUR DE PRODUCTION



340 000
EMPLOIS

Retrouvez le détail des chiffres sur le site web du CMF : www.cluster-maritime.fr

Chiffres 2018 du CMF

Facteur 20

Une vision du secteur maritime

L'économie maritime française est composée de 5 filières traditionnelles et de 5 filières émergentes.

Pour atteindre l'objectif d'un développement durable de l'économie maritime, ces filières devront utiliser le dynamisme de 8 secteurs transverses communs à tous les secteurs de l'économie française et s'appuyer sur les 2 atouts maîtres de notre pays : sa zone économique exclusive et les entreprises maritimes leaders mondiaux dans leur domaine.



LES FILIÈRES TRADITIONNELLES

- Transports
- Pêche et produits de la mer
- Industrie navale et nautique
- Câbles sous-marins
- Ressources énergétiques



LES FILIÈRES ÉMERGENTES

- Aquaculture
- Tourisme et croisière
- Biotechnologies
- Énergies renouvelables
- Ressources minérales



LES SECTEURS TRANSVERSES

- Sciences et innovations
- Services
- Sûreté et sécurité
- Surveillance
- Environnement
- Formation
- Infrastructures
- Numérique



LES ATOUTS

- Atouts géographiques
- Atouts industriels



Cap sur l'innovation

Le CMF soutient l'innovation, indispensable pour la croissance et omniprésente dans le secteur maritime français. Innovations numériques, technologiques ou environnementales, elles concernent toutes les filières et activités maritimes.

Parmi les travaux menés par le CMF pour soutenir ces innovations françaises :

- » Réunion de groupes synergie : drones et navires autonomes, cybersécurité maritime, bioressources, grands fonds marins, énergies marines renouvelables, ...
- » Participation et/ou soutien aux initiatives telles que : l'Observatoire des Énergies de la mer, ParisMat pour l'assurance transport, le Comité stratégique de filière des industriels de la mer, ...

Retrouvez le détail des travaux et les réalisations concrètes de ces actions sur le [site web du Cluster](#).



Le Cluster Maritime Français

Le Cluster Maritime Français (CMF) rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature. Il est aujourd'hui composé de plus de 430 entités : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale.

Le CMF accompagne ses membres dans le développement durable et responsable de leurs activités et de leurs projets, en France et à l'international.

Trois actions clés

• Communication institutionnelle

Le CMF assure le rayonnement de l'économie maritime, de ses filières stratégiques et de l'excellence de ses acteurs, ainsi que des atouts géographiques de la France et de ses richesses en mer.

Le Cluster soutient également l'innovation française, la recherche, la formation, ainsi que les initiatives en faveur de la protection de l'environnement et de l'exploitation durable des ressources en mer.

• Synergies opérationnelles

Le CMF crée des synergies entre acteurs du maritime, pour que toute l'économie puisse profiter des capacités d'innovation et des opportunités de business qu'offrent les activités en mer.

Le CMF met en relation ces acteurs, au quotidien et à l'occasion de groupes de travail ou d'événements qu'il organise pour ses membres.

• Actions d'influence

Le CMF intervient auprès des décideurs et des Pouvoirs Publics à la demande de ses membres pour des dossiers stratégiques et essentiels à l'intérêt de l'ensemble de la filière maritime.

Le Comité France Maritime (CFM), créé début 2017, en est une des expressions. La philosophie de cette plateforme opérationnelle, co-présidée par le Président du CMF et le Secrétaire Général de la mer, est de lever les obstacles qui freinent le développement de l'économie maritime. Elle repose sur un principe de co-construction, qui est à la fois interministériel, ouvert aux acteurs privés membres du CMF et aux Régions. Ce schéma vise à assurer une meilleure réactivité face aux défis du développement de l'économie bleue.



Le Cluster et ses membres dans le monde

En Outre-mer : le CMF a favorisé la création de 7 Clusters d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Saint-Pierre-et-Miquelon) pour rassembler les acteurs maritimes locaux, porter leurs projets et développer le secteur maritime de leurs territoires. Le CMF est partenaire de la FEDOM (Fédération des Entreprises des Outre-Mer) afin de dynamiser l'économie bleue en Outre-Mer.

En Europe : au niveau européen, le CMF a suscité la création du « European Network of Maritime Clusters » (ENMC) qui vise à renforcer la communauté maritime européenne et peser sur les décisions et dans l'élaboration des politiques.

A l'international : afin de renforcer l'action des entreprises françaises de l'économie maritime à l'international, le CMF a créé en Asie des comités maritimes à Singapour, à Hong Kong, et en projet à Shanghai et Mumbai, en partenariat notamment avec les Chambres de Commerce Françaises locales. Le CMF est partenaire du MEDEF International et des Conseillers du Commerce extérieur de la France qui apportent soutien opérationnel et expertises aux entreprises françaises. Aussi, le CMF soutient les salons professionnels organisés par Business France.



Retrouvez l'annuaire des membres sur le site web du Cluster :
www.cluster-maritime.fr

